



ARTISANAT ET MÉTIERS
D'ART



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Lavoisier

Brive-la-Gaillarde

Certificateur : MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°RNCP37494

Date de publication : 21/04/2023

BMA Ébéniste

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire de Brevet des Métiers d'Art "ébéniste" est un professionnel qualifié. Il intervient dans la fabrication de meubles meublants et de meubles d'agencement de prestige dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Il travaille sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer, fabriquer et installer les ouvrages. Il est capable de réaliser tout ou partie des ouvrages en respectant les critères esthétiques et les contraintes liées aux techniques traditionnelles ou aux techniques plus innovantes de conception, de fabrication et de finition.

OBJECTIFS

L'ébéniste réalise partiellement ou intégralement un meuble (traçage des éléments bois, usinage et assemblage).

Il/elle met en place les éléments de décors (placage et frisage) et il/elle assure la finition manuelle ou mécanique du produit (ponçage, mise en teinte, vernissage...).

Toutes les étapes de la création d'un meuble sont abordées, du croquis préparatoire à la finition.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire d'un CAP des Métiers d'Art (Ebéniste, Art du Bois, Menuisier en Siège...) par l'apprentissage ou la formation professionnelle continue
- Faire preuve d'un sens artistique et créatif
- Avoir un intérêt pour les métiers d'art et techniques numériques
- Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent au BAC

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 700 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- Brevet des Métiers d'Art en Céramique, diplôme de niveau 4
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Alternance de cours théoriques et de mises en situation en entreprise

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Plan de développement des compétences / Pro A
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- OPCO / Entreprise

Tarif de référence*

- 12 950 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

Enseignement professionnel :

- Fabrication et installation de mobilier.
- Analyse d'ouvrage.
- Préparation de la fabrication.
- Projet de réalisation.
- Dossier professionnel.
- Gestion.
- Arts appliqués et réalisation graphique.
- Culture Artistique et analyse formelle et stylistique.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Après un BMA Ebéniste, il est possible de poursuivre en 2 ans un DMA Arts de l'habitat, ou en 3 ans un DNMADE Objet. Il est également possible de s'orienter vers la facture instrumentale en préparant un diplôme de même niveau (ex : bac professionnel facteur d'orgues).

Métiers accessibles : Le Brevet des Métiers d'Art permet, après quelques années d'expérience, d'évoluer vers la qualification de chef d'atelier et d'envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Dossier de candidature
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation